

d'hui à l'aide de lois restrictives, on leur cause tant d'embarras et d'ennuis qu'ils ne peuvent plus poursuivre cette carrière aux Etats-Unis et ils croient que le Canada devrait adopter une loi de représailles. Les Américains devraient nous traiter, au moins comme nous les traitons, mais il ne le veulent pas. Ils ne veulent pas agir loyalement au sujet des pêcheries, des lois de sauvetage, des règlements de la quarantaine et de cent autres questions. Si nous restons les bras croisés pendant qu'ils nous frappent sur une joue, ils s'imagineront que nous sommes prêts à tendre l'autre et à nous soumettre à toute sorte d'exactions. Le temps est arrivé pour les Canadiens d'exiger d'être traités comme ils traitent les autres. Nous devons traiter les Américains comme ils nous traitent.

Je ne voudrais pas que le gouvernement passât une loi aussi sévère que celle que propose l'honorable député de Glengarry, mais j'aimerais quelque chose dans le sens de ce que conseille l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux, et si les Américains persistent à nous traiter comme ils le font, s'ils continuent à nous susciter des difficultés et des embarras, nous devrions adopter quelques mesures de représailles, pour protéger nos compatriotes. On est en droit d'attendre cela d'un gouvernement qui a pour programme la politique nationale. C'est parce que les Américains sont nationaux et patriotes qu'ils ont adopté toutes ces lois, et le résultat a été qu'ils ont créé leurs propres industries, qu'ils ont leurs propres entrepreneurs et qu'ils gardent leurs travaux pour eux-mêmes. Nous devrions faire la même chose. En défendant ce principe j'éprouve beaucoup de sympathie pour l'honorable député de Glengarry, et j'espère que nous aurons de la part de la Chambre une expression d'opinion qui encouragera le gouvernement à agir dans le sens des remarques faites par l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux.

M. TISDALE : Comme l'honorable député de York, je suis assez favorable au bill proposé par l'honorable député de Glengarry. Je regrette qu'il n'ait pas parlé assez fort pour se faire entendre de toute la Chambre, car il a fait un exposé complet et intéressant non seulement des lois générales des Etats-Unis, mais aussi des lois plus sévères encore, des différents Etats. Je suis opposé à l'adoption de pareilles lois par aucun pays. Je reconnais le droit du gouvernement général et des différents Etats d'adopter les lois qu'ils jugent à propos d'adopter, mais je suis opposé à de pareilles lois, par ce que je ne crois pas qu'elles soient de nature, à la longue, à faire beaucoup de bien aux Américains. Tout en étant bien disposé à l'égard du bill de l'honorable député de Glengarry, et en admettant que le jour viendra peut-être d'adopter des mesures aussi sévères que celles qu'il propose, si les Etats-Unis continuent à agir comme ils le font et surtout s'ils persistent à viser tout particulièrement le Canada, en le mentionnant spécialement dans leurs lois, je crois que pour le moment il existe une difficulté insurmontable ; comme l'a fait remarquer le ministre des Chemins de fer et Canaux, je ne vois pas comment nous pouvons faire une loi qui s'appliquerait aux Etats-Unis et ferait une exception pour les autres pays. Les lois américaines ne mentionnent aucun pays en particulier, mais s'appliquent à tous. Pour qu'une loi comme celle-là fut efficace, il nous faudrait l'appliquer spécialement aux Etats-

Unis. Pour le moment c'en serait très difficile. Jecrois même que c'est impossible et dans tous les cas cela serait une démarche regrettable. Ce serait une loi comme les Etats-Unis n'en ont pas encore adoptée, car leurs lois s'appliquent à tous les étrangers indistinctement. Sous ce rapport, ils ont l'avantage sur nous, et bien que ces lois puissent nous affecter tout particulièrement nous ne pouvons pas dire qu'elles sont dirigées contre nous.

Puis il y a une autre raison peut-être plus importante encore. Une loi comme celle-là aurait peut-être pour résultat de nous faire payer beaucoup plus cher pour certaines entreprises. Il est difficile de prétendre que ce serait un bien pour le pays d'avoir à payer plus cher pour certaines entreprises qui sont payées avec l'argent des contribuables. C'est là une considération importante, surtout dans un pays comme le Canada, où il se fait et continuera à se faire beaucoup de travaux si nous voulons améliorer nos moyens de transport.

Je ne partage pas l'opinion de l'honorable député d'Elgin-ouest (M. Casey) lorsqu'il prétend que le ministre a émis une fausse doctrine en disant que le gouvernement, autant que possible, verrait à ce que les entreprises publiques fussent confiées à des Canadiens. Remarquez bien qu'il a fait des réserves. J'ai sans doute mes préférences politiques mais dans le cas actuel je ne m'occupe pas de savoir si c'est un gouvernement libéral ou conservateur ; j'applique le même principe à tous et je maintiens que le gouvernement doit faire tout en son pouvoir autant que cela est compatible avec l'intérêt public pour que les travaux exécutés dans les entreprises publiques profitent à notre propre population.

Dans certains cas l'entrepreneur était un étranger, mais le ministre a toujours exigé—et en cela je l'approuve—que l'ouvrage fût fait par des Canadiens.

Ainsi, bien que nous ne puissions pas adopter une loi qui paraîtrait dirigée contre un pays en particulier, pour ma part je serais disposé à donner plus de latitude au gouvernement quel qu'il soit, et je n'hésite pas à dire que c'est ainsi que tous nos travaux publics devraient être exécutés, autant que cela est compatible avec l'intérêt du pays.

Je profite avec plaisir de l'occasion qui se présente pour dire que bien que je ne sois pas disposé à aller aussi loin que l'honorable député de Glengarry, et bien que mes relations avec les Américains soient de la nature la plus amicale, je prétends qu'il y a place ici pour deux grandes nations anglo-saxonnes ; mais si les Américains croient nécessaire dans leur intérêt, d'imposer des restrictions qui nous visent tout particulièrement, un jour viendra, s'ils vont trop loin, où nous serons obligés de dire que nous pouvons nous passer d'eux comme ils peuvent se passer de nous, et d'adopter une loi de représailles.

Ainsi, tout en ne voulant pas appuyer le bill de l'honorable député de Glengarry, j'insisterai de toute mon influence pour que justice soit rendue à nos compatriotes chaque fois que l'intérêt du pays ne s'y opposera pas. J'appuierai cette politique même si elle était proposée par un gouvernement qui, sous d'autres rapports, n'aurait pas ma confiance.

L'honorable député de Glengarry a droit à nos remerciements pour le travail qu'il s'est imposé et les recherches qu'il a dû faire pour réunir tous ces renseignements qui nous seront d'une grande utilité à l'avenir.